

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 144

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat. Opération : construction de 9 logements individuels locatifs sociaux (7 PLUS, 2 PLAI) dénommés "Les Terrasses de l'Ortolan" et situés Chemin de L'Ortolan (13119 Saint-Savournin)

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 682 467,30 € Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 1 516 594,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport. Cette demande intéresse le secteur du logement social (construction).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 44 077 951,95 € Cet encours représente 3,64% de l'encours garanti des organismes HLM et 3,29% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL